



Atelier du Réseau de la commande publique responsable

Commerce équitable

15 mai 2025



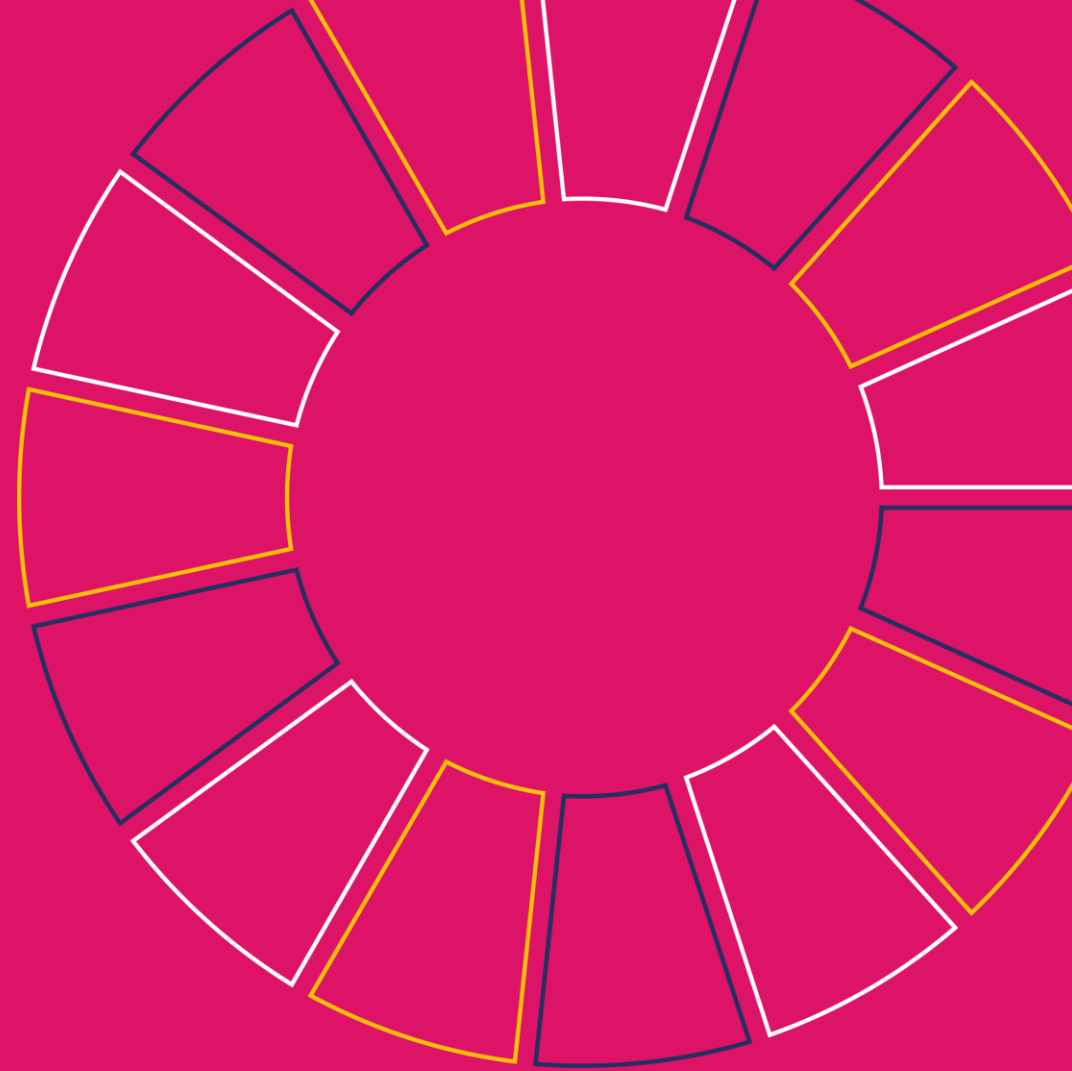
Programme

1. **Introduction au commerce équitable** (*S. Poos – Enabel*)
2. **Concevoir un marché public en alimentation durable** (*S. Lechat – Manger Demain*)
3. **Point de vue d'un opérateur économique** (*S. Baert – Ethiquable*)
4. **Outils existants en matière de marché public durables** (*V. Meunier – SPW*)
5. **Cas pratique « Un marché public inspirant ! »** - (*A. Tabary- Commune de Grez-Doiceau*)
6. **Cas pratique « Développer une démarche durable pour ses marchés »** - (*A. Mabilie – Haute école Provinciale du Hainaut – Condorcet*)
7. **Cas pratique du TEC** (*C. Laroye – Oxfam Magasin du Monde*)
8. **Séance de Q/R**



Introduction au commerce équitable – Les relations Nord-Sud et Nord-Nord

Samuel Poos - Enabel





Webinaire

Achats publics de produits équitables

15 mai 2025

Agence belge de développement

enabel.be

COMMERCE EQUITABLE ?

Utiliser le commerce comme un levier de développement et de réduction des inégalités, en veillant à une juste rétribution des producteurs.

Double objectif :

- Dénoncer les pratiques abusives du commerce international
- Démontrer que l'on peut faire autrement, en développant un modèle alternatif de commerce solidaire.



10 PRINCIPES DU COMMERCE EQUITABLE





Tanja Van Poecke

« Durabilité et prix équitables sont les deux faces d'une même pièce »

Yeo Moussa, directeur de la coopérative de cacao Yeyasso

« Les agriculteurs du Nord ont également besoin de prix équitables pour assurer leur avenir. »

Tanja Van Poecke (Fairebel)

Yeo Moussa



DIVERSITE DES PRODUITS

Plus de 1500 produits
certifiés Fairtrade
sur le marché belge

Produits alimentaires

- Boissons
- Snacks
- Pâtes et céréales
- Chocolat
- ...



Vêtements, textiles

Fairphone

Baskets

Produits cosmétiques

Artisanat

Or et métaux précieux

Préservatifs

Tourisme équitable...



Produits équitables locaux



Les chiffres du label en 2024



848 producteurs



80 millions de chiffres d'affaires (2023)



Plus de 400 produits



30% de bio

L'opinion des consommateurs

Le commerce équitable bénéficie d'une reconnaissance forte et d'une perception positive en Belgique

85%

des Belges ont déjà entendu parler de commerce équitable.

81% des Wallons

7,4/10

Les consommateurs évaluent très positivement les produits issus du CE

70%

des Belges estiment important de pouvoir acheter des produits équitables.

67% des Wallons

75%

des Belges considèrent que le commerce équitable devrait également inclure des produits provenant d'agriculteurs belges ou européens.

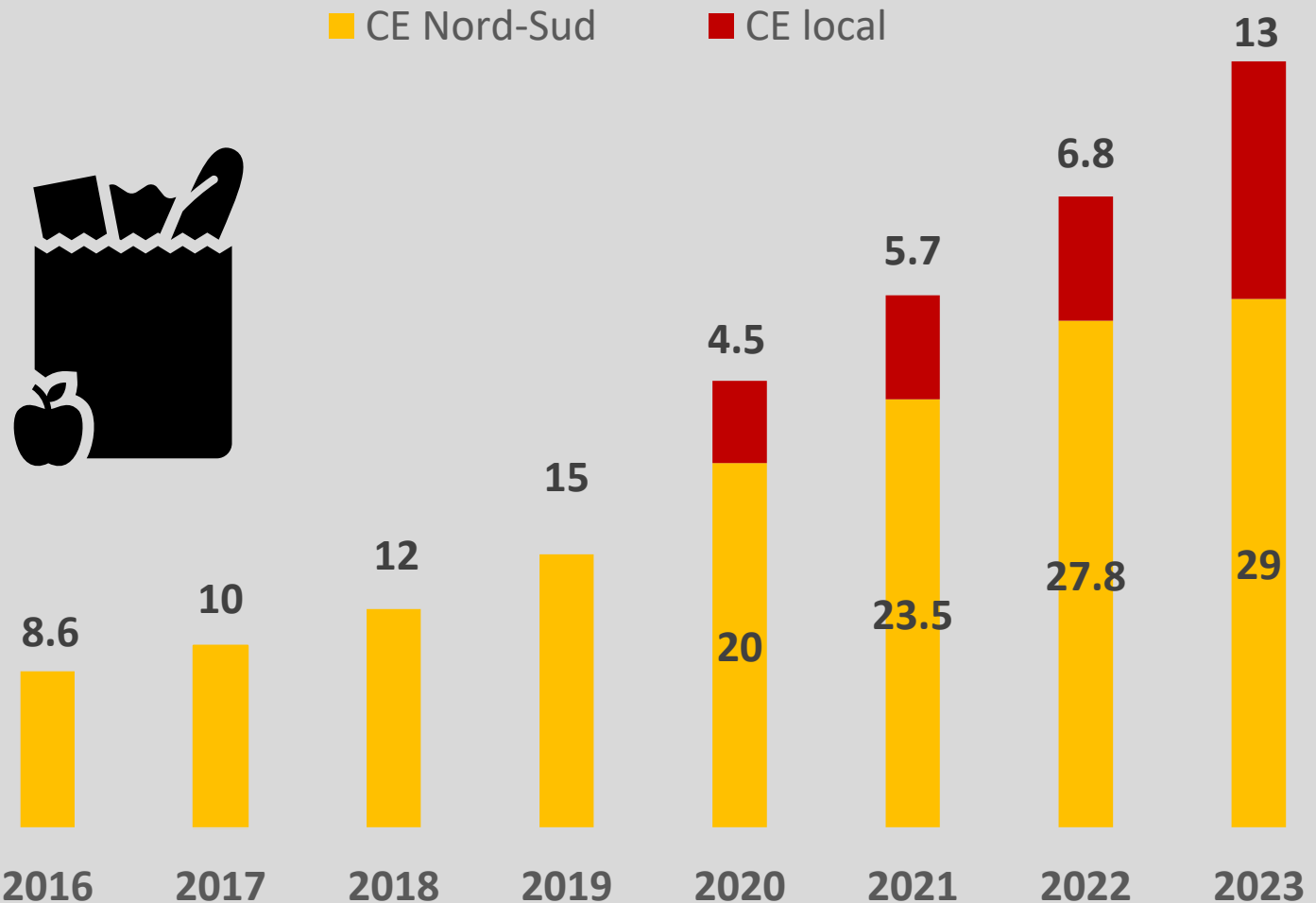
79% des Wallons

+ 4,9% pour les produits du Sud, mais inflation de 12,7%
⇒ Baisse en volume

Augmentation des produits du Nord due à une modification de la méthode d'estimation des ventes des produits « Prix Juste Producteurs ».

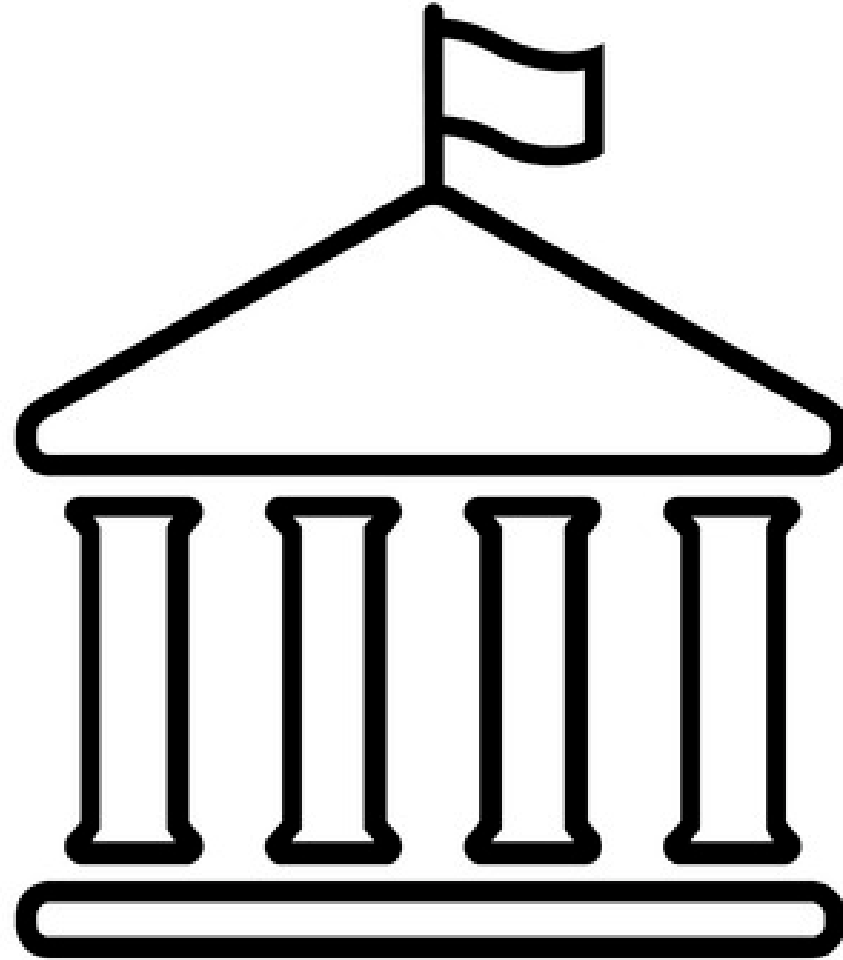
Si abstraction des produits PJP, augmentation de 0,49%.
=> Baisse en volume

Evolution de la consommation annuelle de produits équitables par Belge (€)



POURQUOI LES POUVOIRS PUBLICS DOIVENT ACHETER DES PRODUITS EQUITABLES !

- Responsabilité sociétale, promotion du développement durable
- Exemple à suivre, envoi d'un signal
- Cohérence des valeurs et des politiques
- Amélioration de l'image publique





Trade for Development Centre

Rue Haute 147

1000 Bruxelles

www.tdc-enabel.be

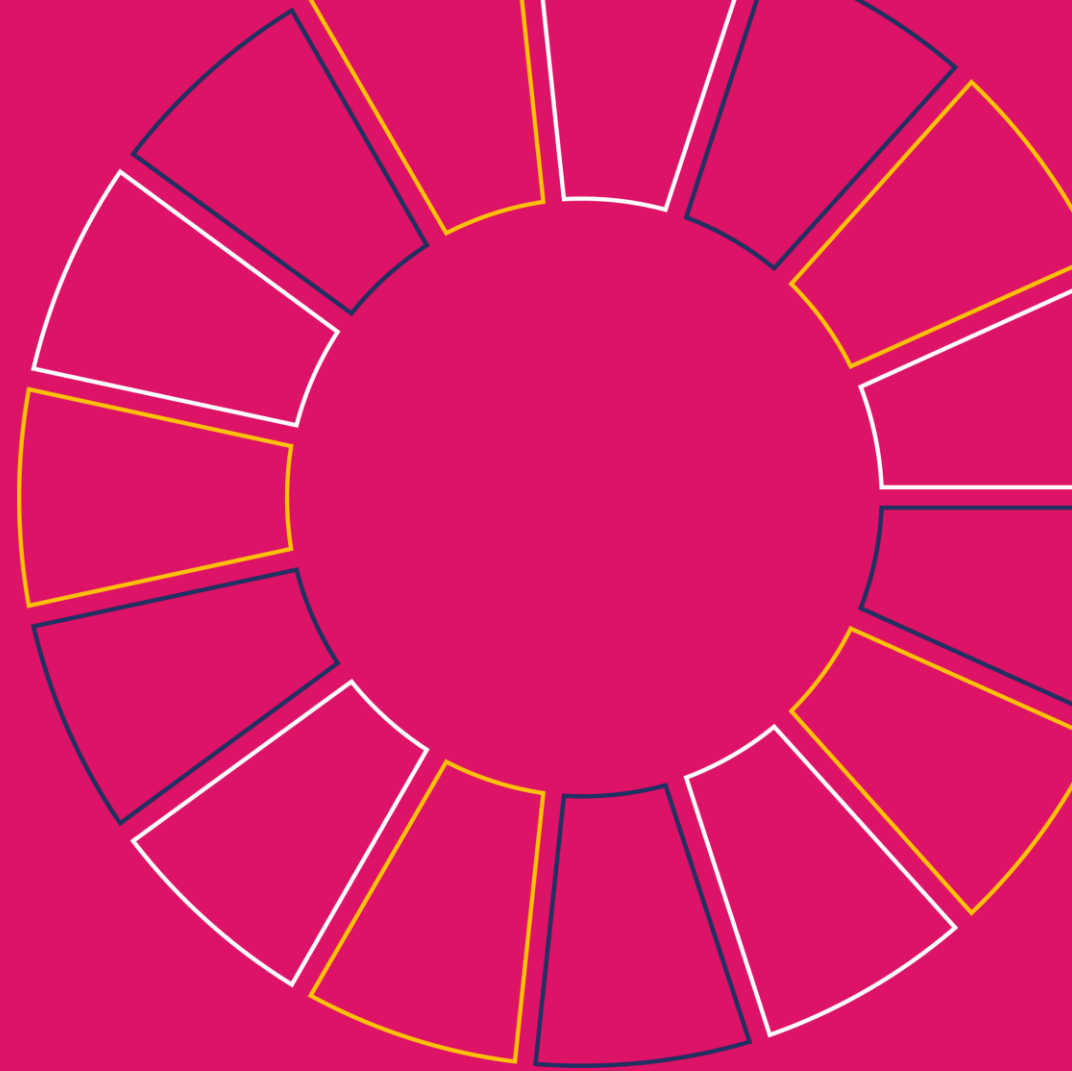
Merci pour votre attention !

Questions?



Concevoir un marché public en alimentation durable

Simon Lechat - Manger Demain





**MANGER
DEMAIN**

GREEN DEAL
Cantines Durables

Concevoir un marché public en alimentation durable : étape par étape

Avec le soutien de
la



Wallonie

Cellule Manger Demain



- ↪ Simon LECHAT, CMT et juriste à la Cellule Manger Demain
- ↪ Faciliter les initiatives en alimentation durable, créer du lien, **accompagner les acteur.rice.s dans leur transition : notre métier !**
- ↪ Socopro asbl : rapprocher stratégiquement agriculture et alimentation



L'alimentation durable en Wallonie



Ensemble pour un système alimentaire durable

Avec le soutien de
la



Wallonie

Vers un système alimentaire Durable résilient et inclusif



Gouvernance



Accessibilité



Santé / Bien-être



**Prosperité
socio-économique**



**Connaissances
compétences**



Environnement



Objectifs



Relocaliser (progressivement)
votre approvisionnement
alimentaire.

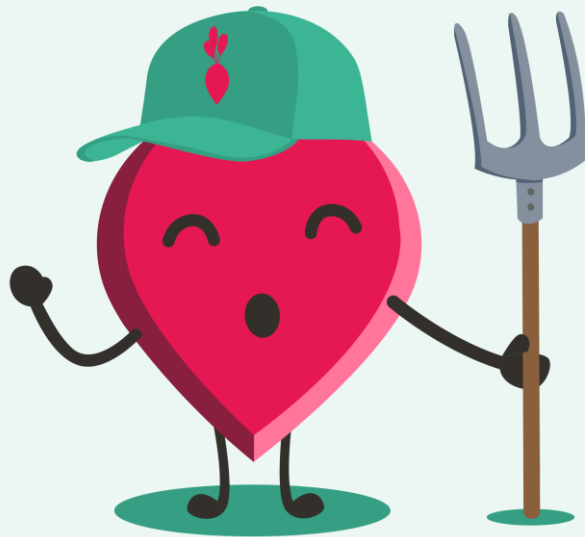


Intégrer des **critères de durabilité** dans vos marchés
publics alimentaires.

Types de marchés alimentaires



Achat de denrées alimentaires



→ Marchés de **fournitures**

Appel à un traiteur



→ Marchés de **services**

1) Connaitre l'offre



Prospecter le marché

- ↪ Nécessité de **préparer son marché** suffisamment à l'avance
- ↪ **Rencontrer les producteurs** / coopératives / traiteurs (visites, réunions...)
- ↪ Faire appel à des **acteurs structurants** / facilitateurs
- ↪ Catalogue de l'approvisionnement :



- ↪ Plateforme <https://jecliquelocal.be/>
- ↪ Guide pour un marché public d'alimentation durable





VOUS ETES UNE CANTINE EN GESTION AUTONOME ? VOICI LES DIFFERENTES ETAPES POUR RENDRE VOTRE MARCHÉ PUBLIC PLUS DURABLE

ETAPE 0 : Quand lancer votre marché public alimentaire durable ?

Evidemment, lorsque vos marchés actuels arrivent à terme, le moment est idéal pour repenser la façon de les concevoir afin notamment de les rendre accessibles aux producteurs locaux.

Astuce : Toutefois, il vous est tout à fait possible de lancer un marché public durable en parallèle à vos marchés actuels. Rien ne vous empêche par exemple de lancer un marché public « denrées alimentaires en circuit court » ou « issues de l'agriculture bio » à côté de vos marchés alimentaires en cours.

En effet, en tant qu'acheteur votre besoin peut tout à fait évoluer en cours de marché et, sauf clause d'exclusivité prévue dans les documents de marché, vous n'êtes jamais « bloqué » par vos marchés en cours d'exécution.

Ce travail sur un approvisionnement plus durable peut donc se faire à tout moment.

Exemple : une maison de repos est en cours de marché avec un grossiste. Le marché court encore pendant 3 années mais la cantine de la maison de repos souhaiterait rendre son approvisionnement alimentaire plus durable notamment en se tournant vers des producteurs locaux et bio. Que faire ? La maison de repos peut décider de conserver son marché en cours et de lancer, en parallèle, un nouveau marché pour l'achat de « denrées alimentaires bio et en circuit court ». Le nouveau marché porte sur quelques produits qui auront été ciblés préalablement (cfr. Les 2 étapes suivantes). L'intérêt essentiel est que la maison de repos continue de travailler avec son fournisseur traditionnel tout en commençant des collaborations avec des fournisseurs bio et en circuit court.

ETAPE 1 : Connaître l'offre disponible sur votre territoire

Tout d'abord, dans une perspective de relocalisation de son alimentation, il est primordial de bien connaître l'offre présente sur votre territoire au moment de lancer votre marché. Nous avons volontairement décidé de mettre cette étape avant la détermination de vos besoins (étape 2) afin de pouvoir éventuellement adapter ceux-ci à l'offre disponible. Bien sûr, en pratique ces deux étapes peuvent être abordées parallèlement.

On appelle cette phase la **prospéction de marché** : elle vous permet d'aller à la rencontre de producteurs, de coopératives ou de fournisseurs locaux, de comprendre leur mode de fonctionnement et de confronter vos besoins avec la réalité locale, préalablement identifiée. L'objectif est de pouvoir, par la suite, rédiger un cahier spécial des charges en adéquation avec celle-ci.

Pour ce faire, vous pouvez évidemment solliciter l'aide de facilitateurs tels que la Cellule Manger Demain, au sein de laquelle une équipe spécialisée pourra vous mettre en relation avec des producteurs (agpro@mangerdemain.be). Des rencontres de l'approvisionnement sont également régulièrement organisées afin de faciliter les échanges entre collectivités et producteurs.

D'autres acteurs tels que Groupes d'Actions Locales (GAL)¹⁴, les ceintures alimentaires ou encore le Collectif Développement Cantines Durables (CCDD)¹⁵ s'avèrent être de précieuses ressources dans la connaissance des producteurs du territoire.

Des outils sont également à votre disposition comme le **catalogue des acteurs de l'approvisionnement** (réalisé par la Cellule Manger Demain) ou la plateforme « **JeChercheLocal** » qui vous permet de trouver des producteurs proches de chez vous, indiquant le type de produits recherchés et votre code postal.

Cette phase de prospection peut demander un certain temps, d'où l'importance de préparer votre marché bien à l'avance.

La prospection permet ensuite de concevoir son marché en s'assurant que les producteurs locaux puissent y répondre (même partiellement).

Aujourd'hui de nombreux cahiers des charges sont mis à disposition des collectivités pour leur connaissance préalable de l'offre locale. Les produits sont classés par type de produits et par territoire.

¹⁴ Pour trouver le GAL actif sur votre territoire : <https://www.reseauassociations.be/gal>
¹⁵ Le CCDD est actif auprès des cantines scolaires : <https://www.ccdd.be/>

Guide pour un marché public d'alimentation durable

Première partie
2e édition - juin 2024

D.A.-D.A. DES MARCHÉS PUBLICS	CONCEVOIR SON MARCHÉ PUBLIC				FOCUS SUR LES LABELS
	CONNAÎTRE L'OFFRE	DÉTERMINER SES BESOINS	DÉFINIR UN CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES	DÉTERMINER LE TYPE DE PROCÉDURE	CAS PARTICULIERS



**MANGER
DEMAIN** | **GREEN DEAL**
Cantines Durables

Association de
la
Wallonie

Découvrez-le dans nos outils en ligne, mais aussi en version papier !

1) Connaitre l'offre



Quid du commerce équitable ?

- ↪ Se renseigner sur les labels existants et leur plus-value ;
- ↪ Y a-t-il des fournisseurs qui peuvent vous proposer des produits issus du commerce équitables ? ;
- ↪ Se renseigner sur les différences de prix éventuels : les produits issus du commerce équitable sont-ils toujours plus chers ?
- ↪ Exemple : « *je dois installer des distributeurs de boissons et d'en-cas. Je suis intéressé par le commerce équitable. Y a-t-il une entreprise qui propose l'installation de distributeurs avec des produits issus du commerce équitable ?* »
- ↪ Exemple : « *je fais souvent appel à des traiteurs pour le catering de mes évènements. Les produits proposés par ces traiteurs répondent-ils aux conditions du commerce équitable ? Si pas, existe-t-il des traiteurs sensibles à la démarche ?* »
- ↪ Exemple : « *Existe-il des machines à café fournies avec du café « équitable » ? Existe-il des capsules ou du café lyophilisé « équitable » ?* »

2) Connaitre ses besoins



Etablir un diagnostic

Comment ? Primordial de faire participer l'ensemble du personnel (autorité politique, responsable des achats mais surtout cuisiniers, etc.)

- ↪ Type de marché (achat de denrées / service traiteur / installation distributeurs à en-cas) ;
- ↪ Volumes des denrées commandées ;
- ↪ Conditionnement : frais vs surgelé / produits (pré-)transformés vs produits bruts ;
- ↪ Conception des menus ;
- ↪ Budget;
- ↪ Modalités et fréquence des livraisons ;
- ↪ Nombre d'interlocuteurs envisageables ;
- ↪ Respect des saisons ;
- ↪ Bio ou conventionnel ;
- ↪ Commandes via une centrale;



2) Connaitre ses besoins



Quid du commerce équitable ?

Vos besoins peuvent s'inspirer du label Cantine Durable

- ↪ **Critère II.2.** « Minimum 3 (ou 5) produits issus du circuit-court (aucun intermédiaire) OU labélisés Prix Juste Producteur » Volumes des denrées commandées ;
- ↪ **Critère II.3.** : « Minimum 2 (ou 3) produits exotiques issus du commerce équitable dont les bananes et le café ».



3) Choisir la procédure

↪ Publicité ou non ?

↪ Seuils européens :

↪ > 221.000 euros (fournitures)

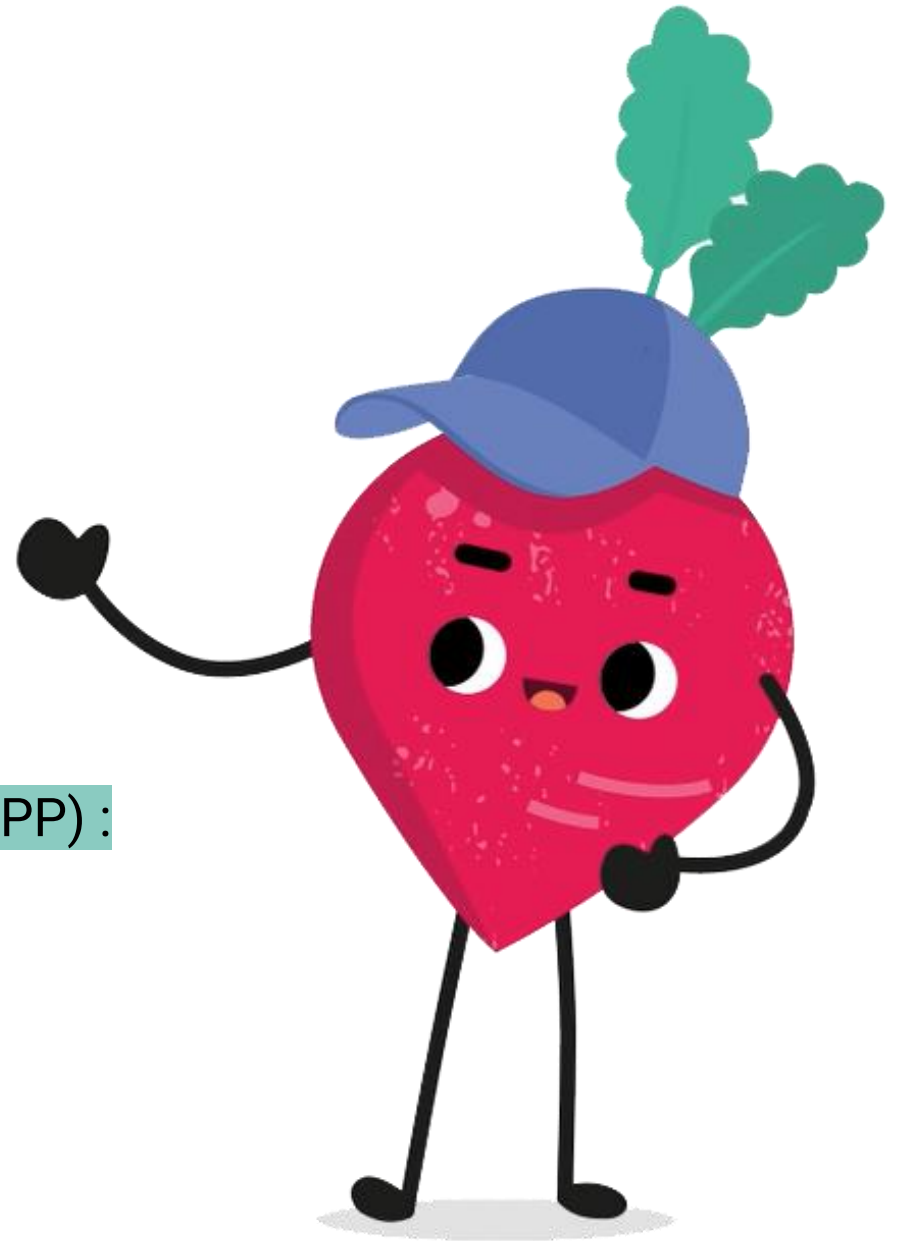
↪ > 750.000 euros (service catering)

↪ Procédure Négociée Sans Publication Préalable (PNSPP) :

↪ < 143.000 euros (fournitures)

↪ < 750.000 euros (service catering)

↪ Marchés de Faible Montant < 30.000 euros



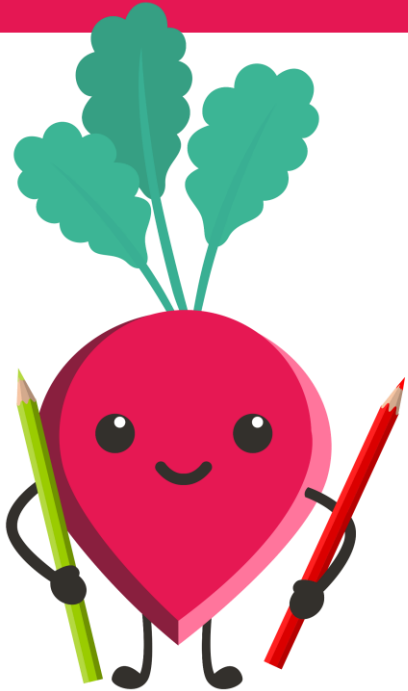
3) Choisir la procédure



Astuce : possibilité de scinder son marché

- ↪ Différentes gammes de denrées alimentaires = différents marchés (autorisé !)
- ↪ Exemple : MP Fruits et légumes / MP Viande / MP Produits laitiers / ...

4) Concevoir son csc



Rédiger vos cahiers des charges

- ↪ Définir l'objet du marché
- ↪ Prévoir des lots
- ↪ Définir des critères de durabilité
- ↪ L'inventaire
- ↪ Déterminer les conditions d'exécution



Définir l'objet du marché

L'objet du marché = traduction de vos besoins

- ↪ ☒ Les critères de sélection, d'attribution et les spécifications techniques doivent être en lien et proportionnés à l'objet du marché
- ↪ !!! Principe d'égalité et de non-discrimination
- ↪ ☒ Préciser le caractère durable du marché

Exemple : « Fourniture de viande dont une partie en circuit-court » ; « Fourniture de fruits et légumes dans le cadre d'une filière durable » ; « Confection et livraison de repas en alimentation durable » ; ...



Prévoir des lots

Allotissement : tout est possible !

- ↪ Par famille de produits,
- ↪ Par filière,
- ↪ Par modes de production,
- ↪ Par nature du produit,
- ↪ Par quantités,
- ↪ Par secteur géographique,
- ↪ etc.



Prévoir des lots

Exemples

Marché « viande »

- ✓ Lot « volaille »
- ✓ Lot « autres viandes »

2 lots qui vous permettent de vous limiter à seulement deux fournisseurs différents mais vous pourriez évidemment en prévoir d'autres. Le lot « volaille » sera donc destiné à des acteurs locaux (attention à l'existence réelle de l'offre – exemple : pas de dindes locales (cfr. Connaître l'offre))

Marché « fruits et légumes »

- ✓ Lot « fruits et légumes surgelés »
- ✓ Lot « légumes frais et en circuit-court »
- ✓ Lot « pommes et poires Bio »
- ✓ Lot « fruits exotiques »

Marché « épicerie, produits laitiers et autres denrées »

- ✓ Lot « épicerie »
- ✓ Lot « boissons »
- ✓ Lot « yaourt »
- ✓ Lot « autres produits laitiers »



Prévoir des lots

Exemple pour un marché de service catering

- ✓ Lot « approvisionnement des écoles A, B et C »
- ✓ Lot « approvisionnement des écoles D, E et F »

Pour les marchés de service, vous pourriez prévoir différents lots pour permettre à un ou plusieurs (plus petits) traiteurs de répondre à l'un ou l'autre lot.

Intéressant sur des territoires étendus ou lorsque beaucoup de sites doivent être livrés.

Alternative intéressante aux grosses sociétés de catering.



Définir des critères de durabilité

- ↪ **Critères de sélection :** pas vraiment pertinents ... Facultatifs en PNSPP !
- ↪ **Critères d'attribution (préférence) vs spécifications techniques (exigences) :** possibilité de concilier les deux ...
- ↪ **Attention :** bien définir les critères (et l'exigence)



Définir des critères de durabilité

↪ Critères principaux :

- ↪ Bio ;
- ↪ Circuit-court (différent de local !)
- ↪ Transparence totale sur la filière ;
- ↪ Commerce équitable : Fair Trade, Prix Juste, ...



Définir des critères de durabilité

- ↪ **Critères évolutifs :** très intéressant dans une logique de progression !
- ↪ Contrôle ? Sanctions ? Attention à ne pas effrayer les producteurs ...
- ↪ **D'autres critères :**
 - ↪ S'inspirer du Label Cantines Durables ;
 - ↪ Test gustatif (attention, jury objectif) ;
 - ↪ Bien-être animal ;
 - ↪ Visites pédagogiques ;
 - ↪ ...



Définir des critères de durabilité

Focus sur les Labels :

L'article 54 de la loi du 17 juin 2016 : « ... Le pouvoir adjudicateur qui souhaite acquérir des produits présentant certaines caractéristiques environnementales, sociales ou autres, peut dans les spécifications techniques, les critères d'attribution ou conditions d'exécution exiger un label particulier en tant que moyen de preuve ... »

Les conditions suivantes doivent être réunies :

- ↪ Les exigences en matière de label ne concernent que des critères en **lien avec l'objet du marché**
- ↪ Les exigences en matière de label sont vérifiables de façon **objective et non-discriminatoires**
- ↪ Le label est établi par une procédure **ouverte et transparente**
- ↪ Accessible à **toutes les parties intéressées**
- ↪ Les exigences en matière de label sont fixées **par un tiers**

Le label est un moyen de preuve qui n'est pas unique et pas obligatoire



Définir des critères de durabilité

Quid des labels issus du commerce équitable ?

La plupart des labels (Fair Trade, Prix Juste, ...) répondent aux conditions posées par la réglementation. Vous pouvez les exiger sans problème dans votre marché.

Attention aux labels auto-proclamés (marques, programmes internes aux entreprises, ...) dont les critères ne sont pas fixés et vérifiés par un tiers.

Le label est un moyen de preuve qui n'est pas unique et pas obligatoire



Définir des critères de durabilité

Autres exemples de critères d'attribution et de spécifications techniques :

- ↪ Présentation d'un plan alimentaire (marché de service catering)
- ↪ Qualité et goût des produits (attention à la subjectivité)
- ↪ Fraicheur des produits
- ↪ Bien-être animal (en Wallonie, obligation de respecter le Code du bien-être animal) et mode d'élevage (pâturage, durée de vie, distance entre élevage et abattoir, ...)
- ↪ Action de sensibilisation et d'éducation à l'alimentation durable et au goût
- ↪ Prévention du gaspillage alimentaire
- ↪ Gestion des déchets
- ↪ Produits non alimentaires
- ↪ Insertion socio-professionnelle
- ↪ Juste rémunération des producteurs



Inventaire

Attention

- ↪ Certains produits ne peuvent être fournis par des producteurs locaux (Gouda, bananes, certains conditionnements de viande (nuggets...), etc.) → éventuellement en faire un autre lot ! (cfr. Étapes 1 et 2 : connaître l'offre locale et déterminer ses besoins)
- ↪ Pas nécessairement obligé d'être exhaustif (principe du catalogue)



Déterminer les conditions d'exécution

Clause de révision des prix : intéressant !

Les prix pourront être révisés une fois par trimestre à la demande de l'Adjudicateur ou de l'Adjudicataire, selon la formule de révision suivante :

$$P = P^{\circ} \times I/I^{\circ}$$

Dans cette formule :

P = prix revu

P° = prix initial

I = Valeur, correspondant au mois précédant la demande de révision, de l'indice des prix à la consommation « Denrées alimentaires » disponible sur le site de Statbel du SPF Economie : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/prix-la-consommation/indice-des-prix-la-consommation#panel-16> (aller sous la rubrique « Téléchargement » et télécharger le document « Indice par groupes de produits à partir de 2006 » qui reprend l'évolution de l'indice par catégorie de produits alimentaires).

I° = Valeur, correspondant au mois du début du marché, de l'indice des prix à la consommation « Denrée alimentaires » disponible sur le site Statbel.

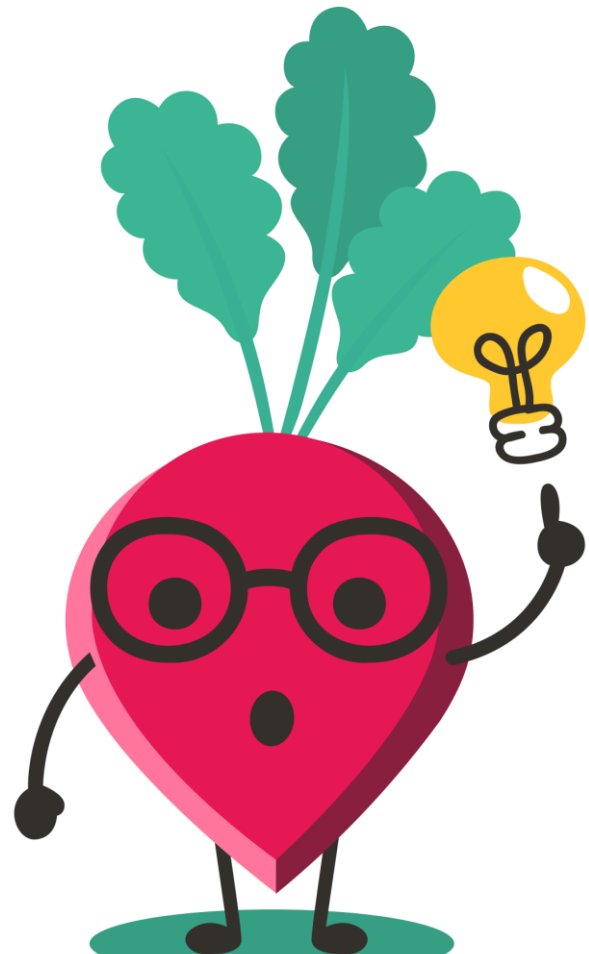
Ces indices sont disponibles sur le site <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/economie> du SPF Économie.



Déterminer les conditions d'exécution

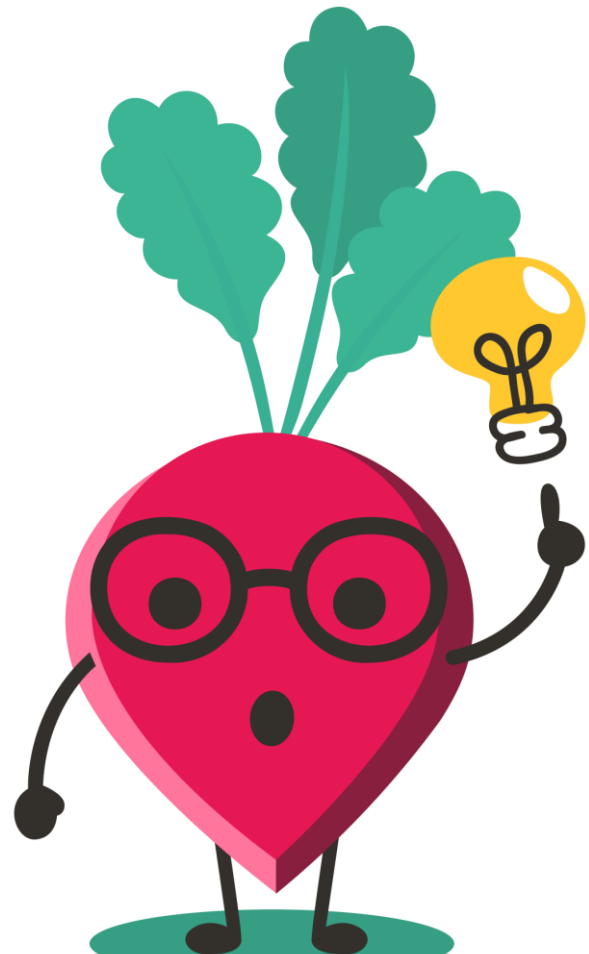
- ↪ Attention aux délais de paiement
- ↪ Contrôle ? Sanctions ? Reporting ? Réunions régulières ?

5) Conseils importants



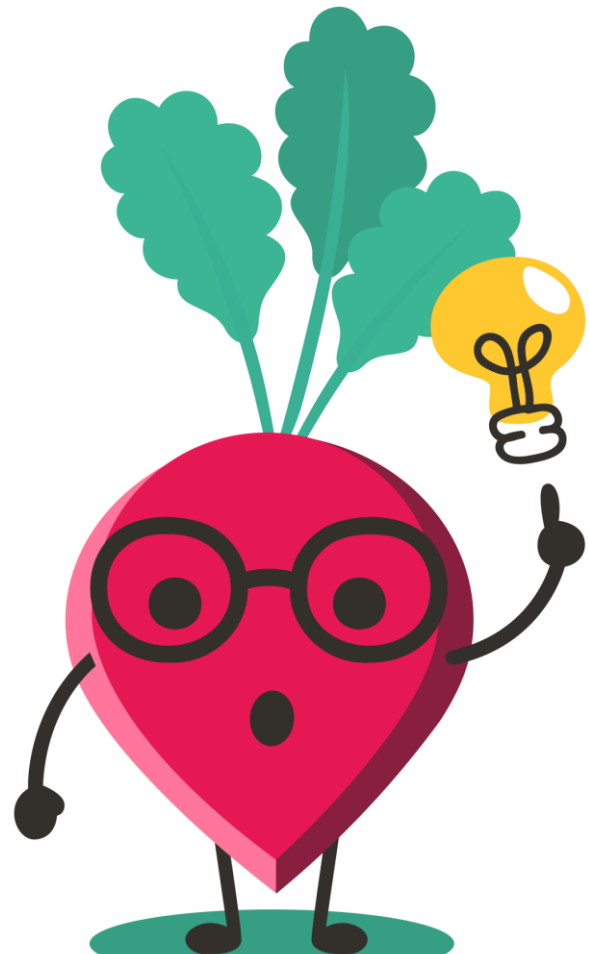
- ↪ Profiter de la possibilité de négocier quand la procédure le permet (ne soyez pas trop sévères)
- ↪ Commencer par relocaliser une partie seulement de votre appro est déjà une belle étape : l'idée est de construire progressivement un partenariat avec des producteurs locaux.
- ↪ En principe, les MP alimentaires ne confèrent pas de droit d'exclusivité aux fournisseurs (vous pouvez relancer un marché en parallèle).

5) Conseils importants



- ↪ Anticiper le lancement de son marché pour permettre aux producteurs de se préparer (ex. : plan de culture)
- ↪ Attention à la lourdeur des CSC (trop longs, vocabulaire technique, ...) qui découragent des producteurs
- ↪ Travailler avec des facilitateurs (GAL, MD, ...) dans la réflexion pour une bonne collaboration avec les producteurs locaux (au-delà des MP)

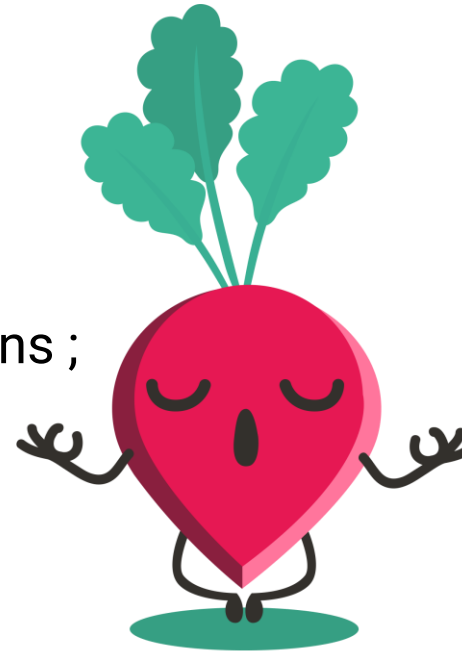
5) Conseils importants



- ↪ Réservation de marchés (EFT, EISP, ...) - surtout pour les marchés de service (exemple : Commune de Libramont)
- ↪ Concilier centrale d'achats informatisée (ou société de catering) avec producteurs locaux (marchés séparés)
- ↪ Accord-cadre multi-attributaire (technique vraiment intéressante)

En résumé ?

- ↪ Connaître l'offre (Prospection !!!) ;
- ↪ Déterminer (et éventuellement adapter) ses besoins ;
- ↪ Choisir la procédure ;
- ↪ Définir un cahier des charges durable.





LA CELLULE ▾ POINTS DE VENTE ▾ CANTINES DURABLES ▾ PERTES ET GASPI ▾ RELOCALISATION ALIMENTATION ▾ OUTILS ET RESSOURCES ▾ ACTUALITÉS ▾



Rechercher..

Réinitialiser

SÉLECTIONNEZ VOTRE PROFIL

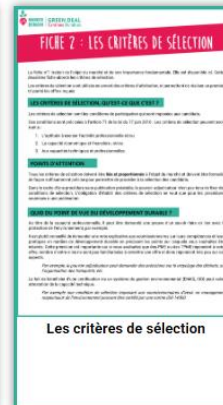
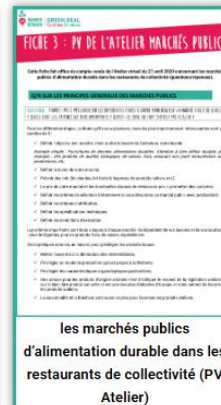
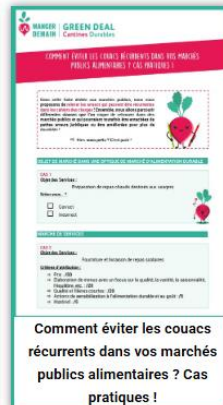
- ☐ Acteur de l'approvisionnement (3)
- ☐ Acteur de la relocalisation alimentaire (38)
- ☐ Cuisine de collectivité (91)
- ☐ Ecole (14)
- ☐ Mangeur (5)
- ☐ Point de vente circuit court (13)
- ☐ Pouvoir adjudicateur (12)

SÉLECTIONNEZ LE TYPE D'OUTIL RECHERCHÉ

- ☐ Fiches bonnes pratiques (30)
- ☐ Fiches recettes (189)
- ☐ Outil de communication (7)
- ☐ Outil de référence (8)
- ☐ Outil de sensibilisation (14)
- ☐ Outil pédagogique (6)
- ☐ Outil technique (12)
- ☐ Répertoires (12)
- ☐ Ressources évènementiel (55)

SÉLECTIONNEZ LE THEME RECHERCHÉ

- ☐ Approvisionnement (11)
- ☐ Gaspillage alimentaire (9)



Découvrez nos outils en ligne !

[Guide pour un marché public d'alimentation durable](#)

[Fiche-outil : faciliter l'accès des producteurs locaux](#)

[Fiche-outil : comment répondre à un MP ? \(pour producteurs\)](#)

[Fiche-outil : comment réaliser des économies dans sa cantine \(et les réinvestir dans un approvisionnement plus durable\) ?](#)

Merci !

Pour nous suivre :



↪ Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux



↪ Consultez notre site internet et inscrivez-vous à notre newsletter
www.mangerdemain.be

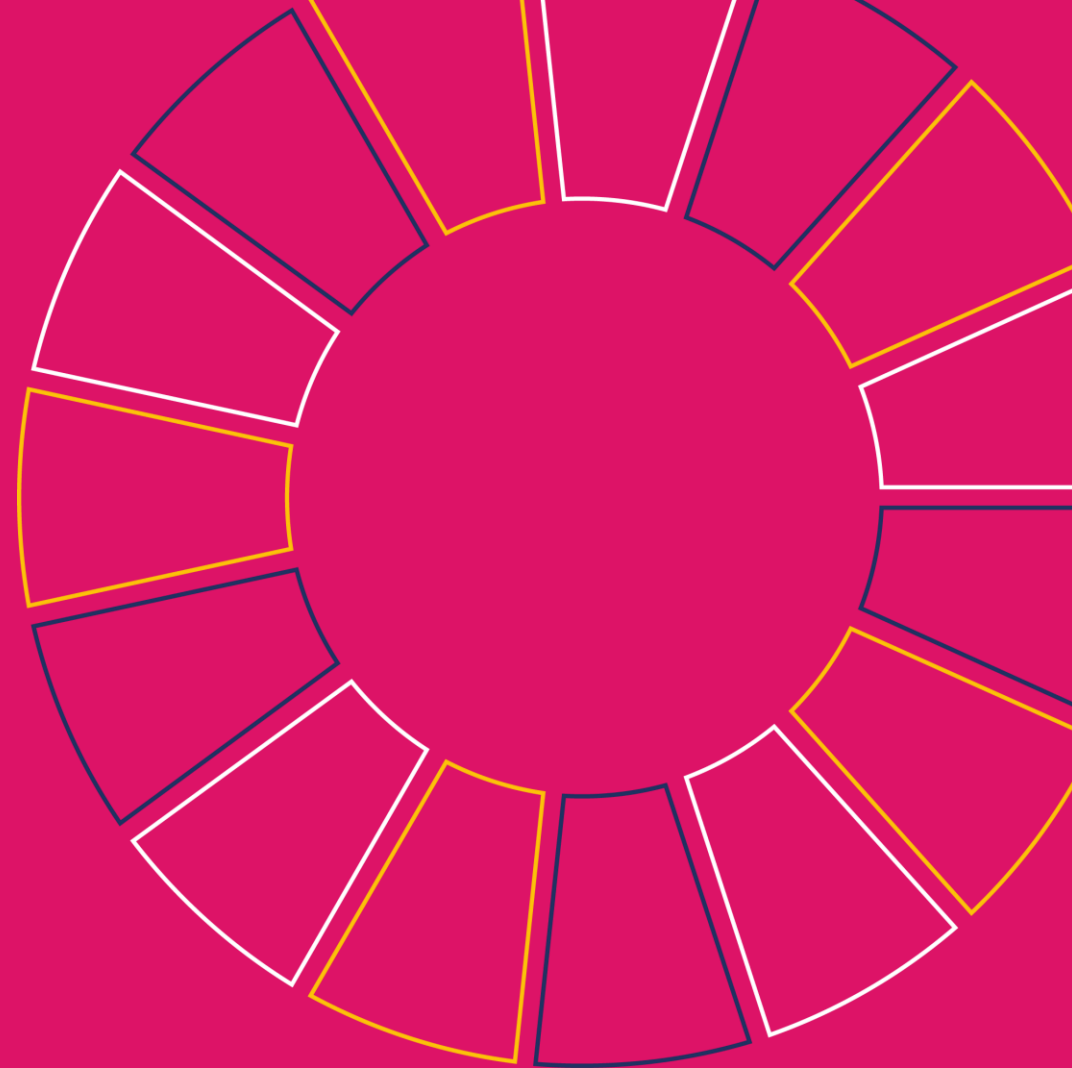
↪ Des questions sur les marchés publics ?
simon.lechat@mangerdemain.be





Point de vue d'un opérateur économique

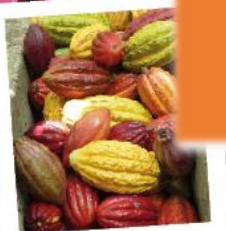
Sandrine Baert - Ethiquable



ETHIQUABLE

**SINGLE
ORIGIN**

**FAIRTRADE
AND ORGANIC
PRODUCTS**



**Marchés publics et commerce
équitable**

Sandrine BAERT
sbaert@ethiquable.be
+32 495 26 47 79

Nos constats: défis pour les pouvoirs adjudicateurs

- **Manque de connaissance des critères du commerce équitable et de leurs fournisseurs locaux.**
- **L'appréhension de coûts supplémentaires induits par les critères de commerce équitable (dont le prix et les labels) est un enjeu complexe.**
- **Le rôle, les capacités et la posture de l'acheteur sont aussi des éléments déterminants.**
- **La complexité des clauses de commerce équitable dans les marchés publics représentent un frein notoire.**

Défis pour les entreprises (PME et TPE) soumissionnaires

- Méconnaissance des offres disponibles et des règles/procédures à suivre.
- Appréhension de la lourdeur administrative
 - crainte du temps nécessaire sur les tâches administratives ;
 - crainte des amendes éventuelles ;
 - incertitude quant au planning de démarrage et de réalisation ;
 - lourdeurs logistiques
 - risques perçus pour la trésorerie (en cas de paiements à 60 à 90 jours, retard, absence).
- Exigence d'un chiffre d'affaires/de garantie important(e).
- Mauvaise intégration des critères/labels de commerce équitable dans le cahier des charges. Le prix reste l'élément primordial.
- Pas de consultation des prestataires locaux/régionaux.
- Demandes trop spécifiques ou trop larges qui ne permettent pas de répondre.

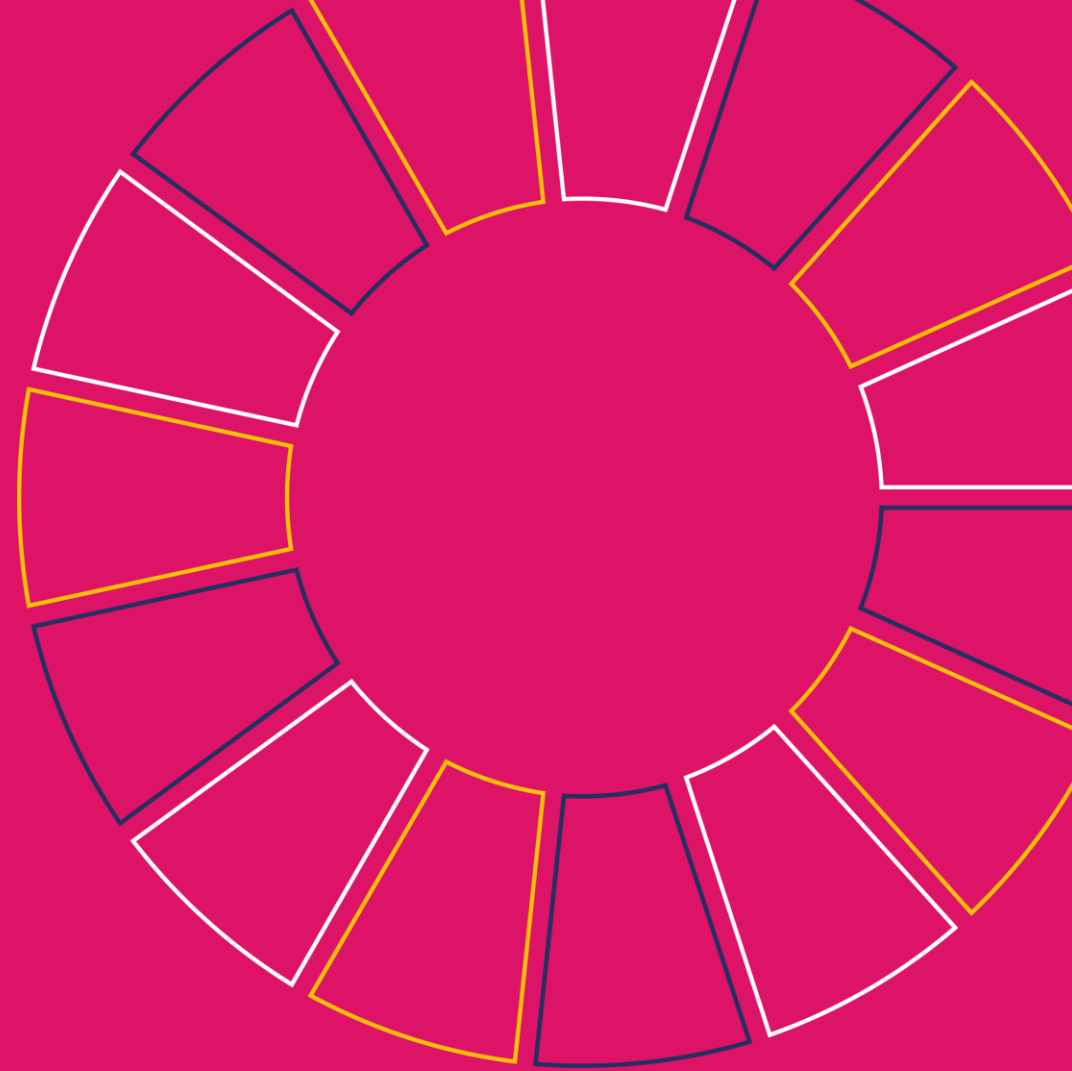
Pistes/suggestions pour plus d'intégration du commerce équitable dans les marchés publics wallons

- ✓ Informer et professionnaliser les acheteurs publics sur le commerce équitable.
(http://www.bftf.be/IMG/pdf/guide_des_labels_bftf_internet.pdf)
- ✓ Mettre un portail à disposition pour faciliter les échanges en amont des marchés publics sur le commerce équitable
- ✓ Financer (ex: organiser des appels à projets) et accompagner des marchés pilotes de commerce équitable
- ✓ Faciliter la création d'une centrale d'achat de produits de commerce équitable
- ✓ Stimuler l'offre des entreprises en développant un accompagnement ciblé



Outils existants en matière de marché public d'alimentation durable

Valentine Meunier - SPW



Entreprises

Pouvoirs adjudicateurs

Fr ▼

Wallonie.be

Mon Espace



Les marchés publics en Wallonie

Que cherchez-vous ?



Passer un marché ▼

Exécuter un marché ▼

Acteurs ▼

Répertoire des entreprises

Outils ▼

Actualités

RENDEZ-VOUS

DES ACTEURS DE LA COMMANDE
PUBLIQUE RESPONSABLE

Je m'inscris

POUVOIRS ADJUDICATEURS



Vous êtes sur la partie du portail dédiée aux **POUVOIRS ADJUDICATEURS**.

Rendez-vous sur la partie **ENTREPRISES** si vous souhaitez savoir comment

Dictionnaire

FAQ

Outils digitaux

Fiches thématiques

Achats publics responsables

Réseaux et formations

Modèles de documents

Vos outils

Achats publics responsables

- **Clauses sociales**
- **Clauses environnementales**
- **Clauses administratives DNSH**
- **Outils transversaux**



<https://marchespublics.wallonie.be>

Outils spécifiques à votre disposition



- Clauses types sur [l'alimentation biologique](#)
- Clauses type sur les [produits alimentaires issus du commerce équitable](#)
- Clauses type pour du [poisson durable](#)
- Clauses types sur des [fruits et légumes de saison](#)
- Clauses types sur des [boissons biologiques](#)
- Clauses types pour des [boissons issues du commerce équitable](#)
- Clauses types sur le [zéro déchet](#)
- ...

Outils généraux à votre disposition

- Sur le [portail des marchés publics](#), une série d'outils sont disponibles pour améliorer l'impact environnemental d'un marché public d'alimentation.
- Une fiche thématique sur [La prospection – Mai 2022 \(wallonie.be\)](#)
- Des [guides pratiques](#) disponible sur le portail des marchés publics



Le Helpdesk Achats Publics Responsable



Pour qui ?

Tous les acheteurs publics



Pour quoi ?

Tous les marchés publics

Comment ?

Via l'élaboration de **clauses environnementales sociales et éthiques** :

- **Des clauses concrètes et sur-mesure**
 - Une validation juridique
 - Une vérification facilitée



Contactez nous à l'adresse
marchespublics.responsables@spw.wallonie.be
et recevez une **réponse sous 5 jours !**

Cas pratique – Un marché public inspirant !

Annlise Tabary – Commune de Grez-Doiceau



Vers une intégration du commerce équitable dans nos marchés publics : constats, défis et leviers d'action

Alexandre Mabille - Haute Ecole Provinciale du Hainaut - Condorcet

Contexte institutionnel actuel

- Absence de procédure spécifique pour l'achat équitable dans les marchés publics.
- Difficultés particulières pour les produits alimentaires.
- Marchés existants limitant la diversification.
- Premier signe positif : certains adjudicataires proposent déjà des produits Fair Trade.

Enjeux structurels des marchés publics

- Grands volumes et périmètres logistiques étendus.
- Freins pour les petites structures (PME, coopératives, entreprises d'insertion).
- Complexité administrative importante.
- Procédures exigeantes freinant l'accès aux marchés.

Opportunités identifiées

- Produits équitables déjà disponibles chez certains adjudicataires.
- Possibilités de création de lots spécifiques.
- Inspiration possible via des bonnes pratiques externes.
- Collaboration envisageable avec des structures d'accompagnement de l'économie sociale.

Leviers à activer à moyen terme

- Analyse juridique des marges de manœuvre.
- Intégration de clauses environnementales et éthiques.
- Création de lots réservés pour petits fournisseurs.
- Dialogue avec les adjudicataires pour encourager les produits équitables.

Vers une stratégie intégrée

- Co-construction d'une politique d'achat responsable.
- Intégration progressive du commerce équitable et de l'économie circulaire.
- Montée en compétence interne (formations, veille).
- Suivi et évaluation des impacts sociaux, éthiques et économiques.

Conclusion et ouverture

- Une dynamique à ses débuts mais porteuse de sens.
- Lien avec la transition écologique et sociale.
- Besoin d'un engagement politique et collectif pour aller plus loin.

Cas pratique – L'exemple du TEC

Caroline Laroye - Coordinatrice « Commune du commerce équitable »



TEC

Marché public 2022

Procédure négociée sans mise en concurrence
préalable

Assemblage, emballage et livraison de 5.850 colis
cadeaux pour les 6 directions territoriales qui
composent le TEC



Pourquoi ce choix de faire une demande de produits Fairtrade (les motivations) ?

- Dimension locale intégrée dans les demandes de prix des années précédentes
 - Aller plus loin dans cette réflexion pour l'action de fin d'année. Et cela a pris d'autant plus de sens après les crises successives que nous avons connu ces années-là (après covid, crise énergétique...).
- Demande formulée auprès d'entreprises du secteur associatif comme Oxfam-Magasins du monde mais aussi d'entreprises qui véhiculent les valeurs du circuit court / de la production locale
- A la recherche d'offres avec des valeurs fortes de durabilité sociale et environnementale au travers des produits, du packaging et des processus

Comment avez-vous trouvé une liste de fournisseurs ?

- Sollicitation spontanée
- Recherches sur le web
- Contact téléphonique auprès des associations/entreprises pour savoir s'ils avaient les capacités de répondre au marché.

Quelles clauses ou quels critères avez-vous mis en avant dans votre cahier de charge ?

- Le prix (25 points - cotation par règle de trois)
- Qualité de l'offre : concept proposé, produits proposés, proposition de personnalisation (40 points - analyse qualitative sur base d'une note descriptive)
- Critère environnemental et social : types de produits (circuit-court, démarche sociétale derrière la proposition...), emballage (ex : matériaux recyclés), conditionnement (ce qui est mis en place pour réduire les déchets...), démarche énergétique (qu'est-ce qui est mis en place dans l'organisation pour diminuer leur consommation d'énergie), livraison (ce qui est proposé pour diminuer son empreinte carbone) – (35 points - analyse qualitative sur base d'une note descriptive)

Remarques générales

- Processus habituel d'un marché public. Pas de difficultés particulières
- Par rapport au budget, celui-ci était déterminé pour ce type d'actions
- Sensibilisation générale via une formation par le SPW

Quelques retours/remarques du fournisseur

- Marché publié en juillet 2022 pour une livraison mi-décembre 2022.
- Attention dans les marchés publics à prévoir une date de réponse suffisamment tôt avant la livraison
- Permet aux petites et moyennes entreprises du secteur d'envisager l'offre et de s'organiser avec ses collaborateurs, ses fournisseurs, les services annexes (livraison, emballage...)



À vos questions !
→ *Inscrivez-les dans le chat*



En conclusion

C'est possible !

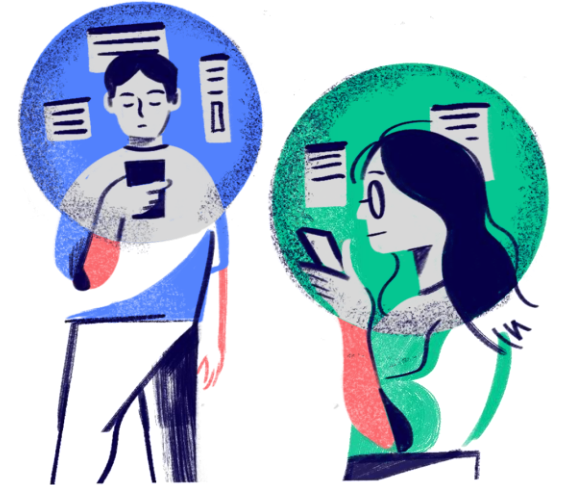


LE RÉSEAU DES ACTEURS DE LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE



Pourquoi rejoindre le réseau ?

- Newsletter trimestrielle
- Ateliers thématiques
- Evenements
- Communication des nouveaux outils



Save the date

MEET & GREET 2025

25 septembre | 13h30 - 16h30

Bourse de Namur

SAVE THE DATE

- ✓ Rencontre de fournisseurs de solutions circulaires
- ✓ Inspiration d'acteurs exemplaires en matière de marchés publics circulaires
- ✓ Networking



economiecirculaire.wallonie.be



CIRCULAR
WALLONIA



Wallonie
Relance

RDV de la Commande

Publique Responsable

25 novembre | 9h - 16h30

Liège

SAVE THE DATE

- ✓ Rencontre entre acheteurs et entreprises
- ✓ Partage de bonnes pratiques
- ✓ Networking



marchespublics.wallonie.be



Contact

Service public de Wallonie

Direction du Développement durable

✉ developpement.durable@spw.wallonie.be

☎ 081/32.15.71

🌐 developpementdurable.wallonie.be